

# DPO : rôle et responsabilités liés au RGPD/GDPR

Référence : **SECROLE**

Durée : **2 jours**

Certification : **Aucune**

## CONNAISSANCES PREALABLES

- Avoir suivi la formation DPO (Data Protection Officer - Référence SECDPO) est un plus. • Avoir suivi obligatoirement la Journée sensibilisation RGPD – (référence SECGDPR).

## PROFIL DES STAGIAIRES

- Futurs Délégués à la Protection des données (ou Data Protection Officer) ou dirigeants pour déterminer quelle personne sera la plus à même de remplir cette fonction au sein de son entité..

## OBJECTIFS

- Comprendre le rôle et les missions du DPO avec l'entrée en application du RGPD. • Maîtriser les notions clés du RGPD nécessaires à l'accomplissement des missions du DPO.

## CERTIFICATION PREPAREE

Aucune

## METHODES PEDAGOGIQUES

- Mise à disposition d'un poste de travail par stagiaire
- Remise d'une documentation pédagogique papier ou numérique pendant le stage
- La formation est constituée d'apports théoriques, d'exercices pratiques, de réflexions et de retours d'expérience
- Le suivi de cette formation donne lieu à la signature d'une feuille d'émargement

## FORMATEUR

Consultant-Formateur expert Management de la sécurité

## METHODE D'EVALUATION DES ACQUIS

- Auto-évaluation des acquis par le stagiaire via un questionnaire
- Attestation de fin de stage adressée avec la facture

## CONTENU DU COURS

### Champ d'intervention et limites à la mission du DPO

**Cas pratique : identifier les mesures à prendre en tant que DPO**

**La détermination des traitements de données à caractère personnel au sein de l'entité**

**Méthodologie : savoir réaliser un inventaire des traitements**

**La tenue du registre**

**Cas pratique : remplir une fiche de registre**

### L'information et le conseil en interne

**Le secret professionnel**

**La supervision du respect de la législation applicable en matière de protection des données et des règles internes au R.T ou du S.T**

**Focus sur la transversalité du rôle du DPO au sein de l'entreprise : collaboration avec les équipes juridiques, marketing, IT, achats, etc.**

**La gestion des relations avec la CNIL : coopération, point de contact**

**La responsabilité du DPO**

**Évolutions et fin de mission**

**Focus sur les évolutions des fonctions et missions du DPO par rapport au CIL**

**Risques et sanctions encourus par l'entreprise**

**Contrôles et sanctions de la CNIL : appréhender les risques**

**Actions de la CNIL et programme des contrôles**

**Rôle du DPO dans l'identification des risques**

**Rôle du DPO en amont et lors d'un contrôle de la CNIL**

**Le DPO dans la procédure de sanction**